



VIVRE

DANS LES BATIMENTS DU GYMNASSE INTERCANTONAL DE LA BROYE

Passage de la Blancherie 27
Case postale
1530 Payerne

www.gyb.ch / info@gyb.ch
T 026 662 01 01

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE (RGYB ART. 26)¹

¹ Dans le cadre de l'autonomie que développent les études secondaires supérieures, les élèves font preuve de sens des responsabilités en travaillant avec sérieux et régularité, et de solidarité, en prenant une part active à la vie de leur classe et de l'établissement.

² Les élèves adoptent un comportement conforme au respect de la personne et favorisent le maintien d'un climat propice à l'étude dans l'école et dans leur classe.

Afin de garantir un climat propice de vie d'études dans chaque classe, il est interdit dans les salles de classe :

- de sortir de sa serviette et d'utiliser un téléphone portable ou tout autre moyen de communication sans l'autorisation de l'enseignant,
- d'employer un appareil musical personnel avec écouteurs,
- d'afficher.

Fumer est uniquement autorisé à l'extérieur de tous les bâtiments. Cependant, le fait de laisser ses mégots au sol engendre des sanctions.

TRI DES DECHETS

Tous les élèves participent activement au tri des déchets : papier dans la salle de classe ; papier, PET et ordures dans chaque espace commun à l'intérieur des quartiers.

ACCESSOIRES ROULANTS

Les rollers, planches à roulettes et trottinettes ne sont pas autorisés dans les bâtiments et la cour. Il en va de même des balles et ballons.

¹ RGYB signifie Règlement général du Gymnase intercantonal de la Broye du 2 décembre 2004.

PARKING

Les vélos, vélomoteurs et motos sont parqués sur les endroits réservés (parking nord). Les élèves se déplaçant en voiture privée ne parquent pas dans l'enceinte du bâtiment.

UTILISATION DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS

A la fin de leur travail, les élèves emportent toutes leurs affaires personnelles et laissent leur table propre et la salle rangée. Les affaires personnelles et les sacs abandonnés sur le campus ne seront rendus que sous paiement d'une taxe de Fr. 5.-.

Les divers lieux de rencontre à disposition des élèves sont placés sous leur responsabilité.

La bibliothèque est ouverte selon l'horaire affiché ; le silence y est exigé.

La salle de fitness & relaxation et les salles d'informatique sont disponibles hors des heures de cours et durant la pause de midi. La carte d'étudiant permet de s'identifier et d'accéder à la salle. Toute déprédation constatée doit immédiatement être signalée au secrétariat. Les salles destinées aux répétitions musicales sont accessibles en demandant au secrétariat d'ajouter l'accès à sa carte.

OUVERTURE DES BATIMENTS

Du lundi au vendredi durant les périodes d'école, les portes sont ouvertes de 7 h 15 à 17 h 45.

ACCIDENT OU DOMMAGE

Toute défectuosité du matériel et des locaux doit être signalée au plus vite au secrétariat.

Tout dégât causé aux bâtiments, au mobilier ou à l'équipement sera réparé aux frais du responsable. En cas de malveillance ou de déprédation volontaire, des sanctions disciplinaires sont de plus infligées.

BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE

La bibliothèque / médiathèque est ouverte aux élèves et aux maîtres du GYB. Elle comprend un service de prêt et de référence, plusieurs salles de travail et de séminaires.

Tous les documents peuvent être consultés librement pendant les heures d'ouverture, et certains empruntés selon les modalités définies ci-après.

QUELQUES REGLES ELEMENTAIRES

- Le matériel en consultation ou en prêt est à manipuler avec le plus grand soin. En cas de perte ou de détérioration d'un document, la bibliothèque est en droit d'exiger le remplacement (son prix se trouve dans le catalogue).
- Le chuchotement est de rigueur dans la salle de libre-accès.

Les règles en vigueur dans les salles de classe sont aussi valables dans les locaux de la bibliothèque. Ainsi il est interdit :

- de boire et de manger,
- de sortir de sa serviette et d'utiliser un téléphone portable ou tout autre moyen de communication,
- d'employer un appareil musical personnel, avec écouteurs
- d'afficher.

MODALITES DE PRET

Le prêt et la réservation de documents s'effectuent sur présentation de la carte d'étudiant.

Le prêt est gratuit.

Les élèves peuvent emprunter jusqu'à dix documents simultanément. La durée de prêt est de 28 jours pour les livres et de 14 jours pour les revues, les BD et les DVD.

Sont exclus du prêt :

- les ouvrages de référence (marqués comme tel au dos)
- les ouvrages réservés pour un travail de classe
- le dernier numéro des revues.

En cas de retard, des amendes seront délivrées :

Tarif :

1 ^{er} rappel (après 1 jour)	gratuit
2 ^{ème} rappel (après 1 semaine)	Fr. 2.-
3 ^{ème} rappel (après 2 semaines)	Fr. 4.-
4 ^{ème} rappel (après 3 semaines)	Fr. 6.-

et remboursement du document et des frais de traitement.

Lorsqu'un lecteur quitte le GYB, tous les documents en sa possession doivent être rendus. De même, à la fin de chaque année scolaire, tous les ouvrages doivent être retournés à la bibliothèque. Tout ouvrage non rendu sera facturé.

HORAIRE D'OUVERTURE

Jours	Heures d'ouverture
Lundi	07h45 – 17h15
Mardi	07h45 – 17h15
Mercredi	07h45 – 17h15
Jeudi	07h45 – 17h15
Vendredi	07h45 – 17h15

La bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires et les jours fériés.

PRET ENTRE BIBLIOTHEQUE (PEB)

Les ouvrages disponibles sur les réseaux RERO RERO+ (<https://bib.rero.ch/>), Renouvaud (<http://sp.renovaud.ch>) et Swisscovery (<https://swisscovery.slsp.ch>) peuvent être commandés depuis le GYB.

Chaque commande est facturée, selon le tarif en vigueur (prix indicatif 2010 de Fr. 5.-).

Le délai de réception des ouvrages est d'environ une semaine.

Les livres sont remis au lecteur pour une durée d'environ trois semaines. Dans certains cas une prolongation peut être accordée.

Le retour s'effectue uniquement au bureau du prêt du GYB.

En cas de restitution tardive une amende peut être perçue, variant en fonction de la bibliothèque prêteuse (de Fr. 5 à Fr. 15.-).

Les documents audiovisuels ne sont pas empruntables par PEB.

CONTACT

Vous pouvez contacter la bibliothèque pendant les heures d'ouverture au 026/662.01.17 ou par Email : bibliotheque@gyb.ch .

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le catalogue de la bibliothèque peut être consulté en tout temps à l'adresse : <http://biblio.gyb.ch>

Les élèves du GYB peuvent aussi consulter gratuitement l'Encyclopedia Universalis en ligne en passant par le lien qui se trouve sur la première page de l'extranet (extranet.gyb.ch).